



Première édition de
l'Amical de soccer OMHQ



LE CONTACT

Bulletin d'information aux locataires de l'OMHQ

DÉCEMBRE 2023

Le mot du directeur général 3

Nos milieux de vie 4

- Les initiatives de sécurité alimentaire dans les milieux de vie
- La sécurité alimentaire : plusieurs ressources pour vous aider

Nos immeubles 8

- Les rappels d'hiver
- Les grands chantiers 2023
- Rencontre avec nos employé.e.s

Votre logement 12

- Les plaintes en lien avec le règlement d'immeuble : comment ça fonctionne?
- Que se passe-t-il lorsque votre logement n'est pas payé en totalité?

L'OMHQ et ses partenaires 15

- Une première édition réussie pour l'Amical de soccer OMHQ!
- La planification stratégique : votre avis compte!
- La déclaration de revenus et l'avis de cotisation : des essentiels pour le renouvellement de votre bail

Mot du directeur général



Cher.ère.s locataires,

La période des fêtes approche et, avec elle, les bons moments en famille, les soupers entre amis, les cadeaux pour nos proches. Il est possible que pour certains d'entre vous, ce moment de l'année s'accompagne de préoccupations, notamment au niveau de votre budget.

Nous le savons tous, le coût de la vie a beaucoup augmenté en 2023. Il sera peut-être plus difficile cette année d'arriver à « joindre les 2 bouts ».

Pour cette raison, nous avons préparé une édition du bulletin Le Contact centrée sur les ressources qui sont disponibles pour aider certains d'entre vous à répondre à leurs besoins et à ceux de leur famille. Besoin d'aide pour faire un budget ? Besoin d'un coup de pouce pour compléter l'épicerie ? De nombreux organismes offrent des services qui peuvent apporter un soutien.

Je vous invite à ne pas hésiter à utiliser les ressources qui sont disponibles dans votre quartier ou à partager l'information à vos proches qui pourraient eux aussi avoir besoin de soutien et d'accompagnement.

Les locataires, dans plusieurs milieux de vie, font aussi preuve d'une grande créativité en mettant en place des activités d'entraide et de partage avec leurs voisins. Opérations de porte-à-porte, distribution de paniers, repas des fêtes, etc. Toutes ces initiatives témoignent de la grande solidarité présente dans nos milieux de vie.

Le temps des fêtes est une occasion de célébrer, mais aussi de se « serrer les coudes ». Merci de contribuer aux réseaux d'entraide bien vivants qui animent nos milieux de vie.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous des moments de chaleur et de partage avec les personnes qui vous entourent.

Joyeuses fêtes et bonne lecture !

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Dany Caron'.

Dany Caron, directeur général de l'OMHQ

Nos milieux de vie

LES INITIATIVES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES MILIEUX DE VIE

Dans plusieurs milieux de vie, les locataires se mobilisent avec l'aide de partenaires pour contribuer à une meilleure sécurité alimentaire.

Les **initiatives de sécurité alimentaire** ont pour objectif que chacun ait accès, en tout temps, à une quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs. Voici quelques activités inspirantes qui contribuent à l'accessibilité et à l'abordabilité des aliments.



Place du Jardin 8190 et 9120, du Zoo

Une fois par semaine, entre 18 et 25 locataires se rendent, en autobus, au IGA le plus près pour faire leurs achats. Les locataires ont approché le propriétaire du IGA des Sources pour établir un partenariat. Grâce à sa volonté de soutenir les locataires en matière de sécurité alimentaire, le IGA des Sources offre gratuitement le transport aux locataires participants. Une façon simple de rendre l'épicerie plus accessible!

Stadacona

D'août à octobre, le *P'tit Marché solidaire de Limoilou* offre des fruits et des légumes frais à bas prix. Le samedi, la vente se fait à vélo (kiosque mobile sur vélo) et le dimanche en kiosque extérieur devant l'immeuble situé au 1415, avenue de Guyenne. Pendant l'hiver, les locataires ont accès, sur demande, à des boîtes de légumes frais livrées par des bénévoles dans leur salle communautaire.



Zéphirin-Charest 1175, St-Vallier Ouest

Les lundis matin, les locataires organisent un déjeuner dans la salle communautaire. L'activité rejoint de 12 à 20 personnes chaque semaine et les locataires présents sont heureux de partager un repas en socialisant avec leurs voisins.



Comité des locataires des appartements St-Pascal 1991, Bardy

Le comité des locataires a mis sur pied un projet de distribution de petits plats surgelés. Toutes les semaines, les locataires des immeubles peuvent acheter des plats, des soupes et des desserts congelés à bas prix. Ces petits plats sont préparés par La Baratte qui offre une belle variété de repas réconfortants.



Comités des locataires de la Basse-Ville 1175, St-Vallier Ouest, 575, du Roi, 160, Charest Est, 55, des Commissaires Ouest

Les comités des locataires des immeubles des quartiers St-Roch et Saint-Sauveur ont initié, avec le soutien de l'agente de mobilisation du projet « De locataires en HLM à citoyens engagés », une distribution de petits plats en collaboration avec les partenaires du milieu dans le but de soutenir la sécurité alimentaire dans leurs immeubles.

Pssst!

**Vous souhaitez mettre
en place un projet de sécurité
alimentaire dans votre milieu de vie?**
Informez-vous auprès
de l'organisatrice ou l'organisateur
communautaire attiré.e
à votre immeuble!

BRAVO ET MERCI POUR VOTRE IMPLICATION!

La sécurité alimentaire : plusieurs ressources pour vous aider

LES FRIGOS COMMUNAUTAIRES : DE LA NOURRITURE À PARTAGER

Les frigos partage, appelés aussi frigos communautaires ou collectifs, sont des réfrigérateurs libre-service servant au partage de nourriture. Les citoyens, les commerçants et les établissements sont invités à y déposer leur surplus de nourriture (ou leurs invendus).

Le concept est simple : vous pouvez y déposer ou y prendre des denrées, des aliments ou des plats.

Les objectifs des frigos communautaires

- Réduire le gaspillage alimentaire
- Promouvoir les valeurs de partage et de solidarité sociale
- Soutenir la sécurité alimentaire

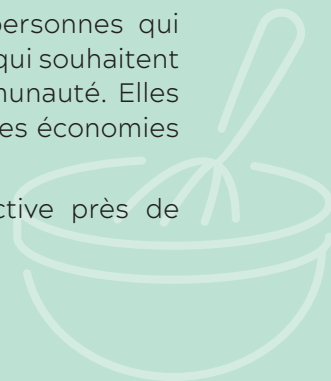
Pour en savoir plus

- Pour connaître les **frigos communautaires** près de chez vous, consultez le répertoire des frigos communautaires du Québec www.sauvetabouffe.org
- Téléchargez les cartes alimentaires pour connaître toutes les **ressources en alimentation** des secteurs Basse-Ville et Haute-Ville à www.sauvetabouffe.org, dans la section boîte à outils (outils à télécharger).
- Vous souhaitez obtenir quelques **recommandations sur le partage d'aliments**? Consultez le www.mapaq.gouv.qc.ca

LES CUISINES COLLECTIVES

Une cuisine collective regroupe des personnes qui mettent en commun leur temps et leurs compétences pour planifier et cuisiner ensemble des repas sains et économiques. Les cuisines collectives s'adressent à toutes les personnes qui s'intéressent à la cuisine et qui souhaitent s'impliquer dans leur communauté. Elles permettent aussi de faire des économies importantes.

Trouvez une cuisine collective près de chez vous ! www.rccq.org



LES BANQUES ALIMENTAIRES

Plusieurs organismes de la région de la Capitale-Nationale offrent de l'aide alimentaire à la population. Téléchargez la carte interactive pour trouver l'organisme le plus près de chez vous qui correspond à vos besoins sur www.banquesalimentaires.org



Quelques organismes de la région de Québec



Patro
Roc-Amadour

Secteur desservi : LIMOILOU

- Aide alimentaire et dépannage d'urgence
- www.patro.roc-amadour.qc.ca | 418 529-4996



Amélie
et
Frédérick
Service d'entraide

Secteurs desservis : NEUFCHÂTEL EST, SAINT-ÉMILE, LEBOURGNEUF

- Distribution alimentaire, dépannage d'urgence, frigos communautaires
- www.amelieetfrederick.com | 418 845-3073



La Bouchee
généreuse
Tendre la main n'a pas de faim !

- Épicerie communautaire
- www.laboucheegenerouse.org | 418 648-8588



LE
PIGNON
BLEU

Secteurs desservis : VILLE DE QUÉBEC

- Ateliers culinaires, cuisines collectives, aide alimentaire, dépannage alimentaire
- www.pignonbleu.org | 418 648-0598



LA
RUCHE
VANIER

Secteur desservi : VANIER

- Épicerie alimentaire, dépannage alimentaire
- www.laruchevanier.org | 418 683-3941



20
ANS
Solidarité
familles

- Aide alimentaire
- www.solidaritefamilles.ca | 581 741-1919 poste 1



L'ÉVASION
SAINT-PIE X

Secteurs desservis : RÉSIDENTS DES APPARTEMENTS SAINT-PIE X, LIMOILOU

- Activités de cuisine, cuisine collective, distribution alimentaire
- www.levasionstpiex.org | 418 660-8403

211

**BESOIN D'AIDE ?
LE 211 EST LÀ
POUR VOUS.**

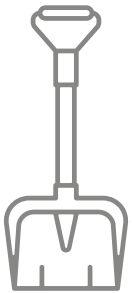
*Découvrez les programmes
et services sociaux de
proximité.*

**Gratuit – 240 langues –
Confidentiel**

Nos immeubles

Les rappels d'hiver

Pour bien se préparer à l'arrivée de l'hiver, quelques gestes doivent être posés par chaque locataire pour s'assurer que nos milieux de vie demeurent propres et confortables.



LE DÉNEIGEMENT

L'OMHQ offre un service de déneigement pour tous les espaces de stationnement et les zones piétonnières.

Lors des **tempêtes de neige**, vous avez l'obligation de déplacer votre véhicule lorsque vous recevez le message automatisé du déneigeur. La collaboration de tous permet de faire le nettoyage du stationnement correctement et de diminuer les risques de blessures ou de dommages matériels.

PSST!

Attention! Si vous ne déplacez pas votre véhicule rapidement, il pourrait être remorqué sans préavis. C'est prévu au règlement d'immeuble.



L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES

Pour garder les aires communes propres et sécuritaires, veuillez **essuyer vos pieds avant d'entrer** dans les immeubles.

Les appareils de type quadriporteurs doivent être rangés à l'intérieur des logements. Il n'est pas permis de les laisser dans les aires communes, même s'ils sont enneigés!



LE CHAUFFAGE ET LE THERMOSTAT

Lorsque vous êtes dans votre logement, il est important de garder la température des pièces autour de **20°C**.

La nuit ou lorsque vous quittez votre logement, veuillez baisser les thermostats à **17°C** par souci d'économie d'énergie.

Bon à savoir

La température de votre logement est affichée sur votre thermostat. Pour augmenter ou diminuer la température, vous devez appuyer sur la flèche montante ou descendante jusqu'à ce que la température désirée soit indiquée sur votre thermostat.



Les grands chantiers 2023

L'OMHQ a investi

17,8M \$

en travaux majeurs de rénovation dans 27 milieux de vie en 2023! Voici quelques projets qui ont été complétés dans notre parc immobilier.



RÉFÉCTION DU STATIONNEMENT - 195, DES COMMISSAIRES

PORTES AUTOMATIQUES

Pour faciliter l'accès des locataires aux immeubles pour personnes retraitées, l'OMHQ a procédé à l'ajout d'un système d'ouverture automatique sur les portes d'entrée de 28 immeubles. Les travaux se poursuivront en 2024.



- Installation de l'infrastructure nécessaire pour permettre l'éventuelle installation de bornes de recharge pour des véhicules électriques.
- Ajout de conteneurs semi-enfouis pour les déchets et le recyclage.
- Ajout d'espaces pour le dépôt des encombrants.



RECYCLAGE

L'OMHQ souhaite offrir la possibilité de recycler à l'ensemble des locataires de son parc immobilier. En 2023, des conteneurs de recyclage ont été ajoutés sur le site de 55 immeubles.

Sur l'ensemble du parc immobilier (environ 450 ensembles immobiliers), moins d'une vingtaine d'adresses ne disposent pas des installations nécessaires au recyclage. Les efforts se poursuivront en 2024 pour évaluer les possibilités d'implantation dans les immeubles restants.





RÉFECTION DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT (1300, Champfleury)

Pour améliorer la performance énergétique des immeubles, leur confort et leur durabilité, des travaux majeurs de réfection des bâtiments ont été réalisés. Les remplacements de plusieurs composantes (parement extérieur, revêtement de toiture, portes, fenêtres, etc.) ont été effectués.

AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

RÉFECTION DE L'INTÉRIEUR DES LOGEMENTS (201, du Roi)

- Reconfiguration et optimisation des espaces (ajout de rangement supplémentaire et d'un espace pour le four à micro-ondes dans les cuisines).
- Modernisation des revêtements de sol, des mobiliers (comptoirs, armoires).

Rencontre avec nos employé.e.s



Carol Asselin

Ouvrier aux réparations



Carol Asselin a rejoint l'équipe de l'OMHQ en 1990 comme préposé à l'entretien. Son contremaître a remarqué son intérêt pour le poste d'ouvrier aux réparations, sa motivation et son potentiel. Il a donc obtenu le poste convoité. Son métier, il l'a appris dans l'action! Aujourd'hui, il s'occupe des travaux de réparation dans une quinzaine d'immeubles du parc immobilier de l'OMHQ.

Q1 *Peux-tu nous expliquer le travail d'ouvrier aux réparations ?*

Je m'occupe, entre autres, de l'entretien préventif des bâtiments (extincteurs, éclairage d'urgence, ventilation, etc.) et des demandes de réparation dans les logements et espaces communs. Les ouvriers aux réparations s'occupent aussi des logements vacants. Lorsqu'un locataire quitte un logement, nous devons réparer ou remplacer ce qui est abimé ou défectueux. Les tâches sont différentes chaque jour!

Q2 *Quelle est la procédure à suivre lorsqu'un locataire veut faire une demande d'entretien ou de réparation dans son logement ?*

Le locataire doit communiquer avec le service d'entretien et de réparation par téléphone ou en remplissant le formulaire de demande d'entretien et de réparation sur le site Internet de

l'OMHQ. L'équipe établit alors la priorité de la demande et la transmet, par la suite, à l'ouvrier responsable de l'immeuble. L'ouvrier reçoit une notification sur son téléphone portable. C'est la procédure à suivre pour qu'un locataire soit assuré que sa demande a bien été reçue et qu'elle sera traitée dans des délais raisonnables.

Q3 *Après plus de 33 ans de service, qu'est-ce qui te motive dans ton travail ?*

Je m'entends bien avec les locataires et j'aime les côtoyer au quotidien. C'est très valorisant de les aider concrètement, mais aussi de les écouter, de les comprendre et parfois même, de les rassurer. J'aime discuter avec eux. Nous avons un beau lien de confiance. De plus, l'ambiance au sein de l'équipe de travail est agréable. Le travail me permet aussi d'avoir une belle qualité de vie avec ma famille. Pour moi, ce sont des conditions gagnantes.

Q4 *Que trouves-tu valorisant dans ton travail ?*

Encore aujourd'hui, je suis surpris de voir à quel point la plupart des locataires m'accueillent chaleureusement lorsque je me présente à leur logement pour une réparation. Certains me considèrent même comme de la «visite»! Les locataires sont reconnaissants. Une fois mon travail terminé, je me fais régulièrement offrir un café ou des petites douceurs sucrées! Même si je dois gentiment refuser et continuer ma journée de travail, ça me fait toujours plaisir! C'est un ensemble de petits moments qui font que je me sens apprécié et valorisé au quotidien.

Demande d'entretien ou de réparation

418 780.5222

[www.omhq.qc.ca/
services-aux-locataires](http://www.omhq.qc.ca/services-aux-locataires)



Votre logement

Les plaintes en lien avec le règlement d'immeuble : comment ça fonctionne?

COMMENT FAIRE UNE PLAINTE EN LIEN AVEC LE RÈGLEMENT D'IMMEUBLE ?

Lorsque vous souhaitez déposer une plainte concernant le règlement d'immeuble, voici les informations dont nous avons besoin pour traiter votre demande :

- **Votre nom**
- **Votre adresse**
- **Votre numéro de téléphone**
- **Une description de la situation basée sur des faits (qui, quoi, quand, où, comment)**

Le traitement de la plainte est ensuite fait sur la base d'une **grille de priorisation des demandes**. Par exemple, des situations où il y a un danger pour la santé ou la sécurité des locataires seront jugées prioritaires par rapport à celles liées au vivre-ensemble (ex. : tranquillité, mésentente, etc.).

Nous accordons aussi une **priorité aux plaintes faites par écrit** (papier ou sur le site Internet).

POUR TRANSMETTRE UNE PLAINTE

Par le formulaire Web :

<https://www.omhq.qc.ca/services-aux-locataires>

Par la poste :

110, rue de Courcellette,
Québec, Québec, G1N 4T4



QUAND FAIRE APPEL AU SERVICE D'URGENCE POUR OBTENIR UN RAPPORT D'ÉVÉNEMENT EN LIEN AVEC LE RESPECT DU RÈGLEMENT D'IMMEUBLE ?

Pour faire une intervention en lien avec une plainte relative au non-respect du règlement d'immeuble, notre équipe a besoin d'un **rapport d'événement** qui est émis par les agents de sécurité.

Vous pouvez faire appel au service d'urgence pour obtenir un rapport lorsque vous êtes témoin d'une **situation de non-respect du règlement d'immeuble qui est en cours** (ex. : bruit excessif en provenance de chez un voisin, non-respect des règles de stationnement, flânage dans les corridors, chien qui n'est pas maintenu en laisse sur le terrain, vandalisme dans les aires communes, etc.). Le préposé aux appels d'urgence transmettra votre demande aux agents de sécurité qui l'évalueront en fonction de leur grille de priorisation. Dans certaines situations, un rapport des agents est nécessaire au traitement d'une plainte, notamment lorsqu'il est question de bruit excessif.



Les agents de sécurité sont en fonction de **16 h 30 à 4 h**.
Pour demander une intervention, vous devez appeler
au service d'urgence au **418 691-6647**

LE SERVICE D'URGENCE : QUAND APPELER ?

Voici quelques exemples de situations lors desquelles vous devez faire appel au service d'urgence :

- Je constate un bris important qui pose un risque pour l'immeuble et pour les locataires (ex. : un dégât d'eau, une fenêtre éclatée, etc.).
- Je suis inquiet pour l'état de santé de mon voisin (ex. : la personne est isolée dans son logement depuis plusieurs jours, la personne a un comportement inhabituel et préoccupant, etc.).
- Je suis témoin d'un conflit important entre mes voisins et je suis inquiet pour la sécurité de l'un d'eux (ex. : violence verbale, cris, menaces, etc.).
- Je constate qu'il y a des gens qui ne sont pas locataires et qui flânent dans l'immeuble.

**EN CAS
DE DOUTE,
j'appelle!**

Si vous êtes témoin d'une situation qui vous inquiète, n'hésitez pas à communiquer avec le service d'urgence. Les préposés aux appels d'urgence pourront vous indiquer la procédure à suivre en fonction de la situation vécue.

Que se passe-t-il lorsque votre logement n'est pas payé en totalité?

Pour parler avec l'agent.e de perception ou votre technicien.ne à l'attribution-location, composez le

418 780-5200

Comme locataire, vous devez payer votre loyer en totalité le 1^{er} jour du mois en respectant les modalités prévues à votre bail. Il est important de bien comprendre les conséquences possibles en cas de non-paiement du loyer.

Si votre loyer n'est pas payé le 1^{er} jour du mois

1. Un état de compte vous sera envoyé par la poste.
2. Après un retard de plus de 3 semaines, l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) pourra demander la résiliation de votre bail pour défaut de paiement au Tribunal administratif du logement.
3. Si un jugement est rendu, l'OMHQ pourra vous expulser de votre logement. Dans ce cas, toute nouvelle demande de logement subventionné à l'OMHQ sera refusée pour une période de 3 ans.

Besoin d'aide ?

- Communiquez avec l'agent.e de perception de l'OMHQ pour l'**aviser de votre retard** de paiement.
- Si vos revenus ont diminué, communiquez avec votre technicien.ne à la location pour obtenir une **réduction temporaire** de votre loyer.
- Pour éviter des oublis de paiement, vous pouvez **adhérer au prélèvement préautorisé (PPA)**. Le montant de votre loyer sera prélevé, sans frais, dans votre compte, le 1^{er} jour de chaque mois. Remplissez le formulaire sur le site Internet de l'OMHQ www.omhq.qc.ca

POUR VOUS AIDER À PRÉVENIR ET À COMBATTRE L'ENDETTEMENT

LE GRAPE

Le GRAPE est un organisme à but non lucratif venant en aide aux personnes ayant des questionnements ou des difficultés face à leur gestion financière.



Le GRAPE peut vous offrir du soutien pour

- Apprendre à faire un budget
- Prévenir l'endettement
- Se sortir d'une situation de surendettement

Les services disponibles

- Atelier budgétaire
- Consultation budgétaire individuelle
- Fiducie volontaire

Le GRAPE offre un service professionnel, humain et confidentiel. Les services sont offerts aux personnes habitant le territoire de la Capitale-Nationale.

www.legrape.ca
418 522-7356



ACEF DE QUÉBEC

L'ACEF de Québec a pour mission de vous aider dans les domaines du budget, du crédit et de l'endettement.

Les services offerts par l'ACEF de Québec

- Accompagnement budgétaire
- Ateliers de formation (finances personnelles et impôts)

www.acefdequebec.com
418 522-1568



L'OMHQ et ses partenaires

Une première édition réussie pour l'Amical de soccer OMHQ!

Le 23 septembre 2023 s'est déroulé, au Parc Victoria, la première édition de l'Amical de soccer OMHQ, organisée pour les jeunes de 9 à 15 ans des milieux de vie HLM de notre parc immobilier.

C'est sous un soleil radieux et dans une ambiance festive que plus de 60 jeunes de nos milieux de vie ont participé à ce premier tournoi amical de soccer.

Cette activité a permis aux jeunes d'apprendre à connaître les adultes qui interviennent dans leur milieu de vie: policiers, pompiers, agents de sécurité, partenaires communautaires et employés de l'OMHQ. Des élus municipaux et des représentants du conseil d'administration de l'OMHQ étaient aussi présents.

L'OMHQ tire un bilan très satisfaisant de cette première édition et souhaite remercier les nombreux bénévoles, les acteurs du milieu ainsi que les généreux commanditaires qui nous ont permis de faire de cette journée une belle réussite.

Au programme de cette journée

- Jeu gonflable, musique et animation, collation et dîner;
- Médailles remises aux joueurs des deux équipes gagnantes;
- Nombreux prix de présence.



Merci à vous tous, jeunes et familles des milieux de vie de l'OMHQ, qui avez accepté l'invitation de jouer avec nous! C'est un rendez-vous pour l'an prochain!

Pssst!

**Plus de 4 000 \$
en prix de présence ont été remis
aux jeunes participants**

La planification stratégique : votre avis compte!

L'Office municipal d'habitation de Québec mène actuellement une démarche de planification stratégique. Cette démarche sert à identifier les grandes priorités et les orientations qui guideront l'organisation pour les années 2024 à 2026.

L'opinion des locataires est importante dans cette démarche. Pour cette raison, les locataires ont été sollicités pour répondre à un sondage électronique afin de nous aider à bien comprendre leurs besoins et à cerner les actions à mettre en place dans les prochaines années.

Nous tenons à remercier spécialement les bénévoles du comité de secteur qui ont servi de facilitateurs dans plusieurs milieux de vie en remettant des sondages papier à leurs voisins. Leur implication visait à rejoindre les locataires qui étaient moins à l'aise avec les outils informatiques et, de cette façon, leur permettre d'exprimer leur opinion.

La consultation s'est terminée le 17 novembre 2023 et ce sont près de 900 locataires qui ont complété le sondage!



Merci

pour votre participation, votre voix compte!



La déclaration de revenus et l'avis de cotisation : des essentiels pour le renouvellement de votre bail



Pourquoi est-ce important de produire une déclaration de revenus (rapport d'impôts) ?

Chaque année, vous devez produire votre déclaration de revenus, même si vous n'avez pas de revenu à déclarer ou aucun impôt à payer. Cette déclaration de revenus vous permet d'obtenir un avis de cotisation. Il s'agit d'un document officiel et essentiel lors du renouvellement de votre bail.



Utilisation de l'avis de cotisation pour le calcul du coût du loyer

Pour un logement subventionné, le coût du loyer mensuel est déterminé selon le revenu annuel et selon la composition familiale. Lorsque vient le temps de renouveler votre bail, vous devez remettre à l'OMHQ une copie de votre avis de cotisation pour déterminer le montant du loyer à payer pour la prochaine année.

Pssst!

Le saviez-vous?

Si vos revenus augmentent en cours d'année, la révision du calcul du coût du loyer se fera au renouvellement de bail.

PRODUIRE SA DÉCLARATION DE REVENUS À TEMPS, C'EST :

- Évitez de prendre du retard dans le renouvellement de votre bail.
- Évitez de devoir payer un ajustement de loyer rétroactif.

Qu'arrive-t-il si votre déclaration de revenus est produite en retard ?

Lorsque vous produisez votre déclaration de revenus en retard, vous obtiendrez votre avis de cotisation en retard. Sans l'avis de cotisation lors du renouvellement du bail, l'OMHQ ajoutera une clause spécifique au bail, précisant que le montant du loyer est établi par estimation et de façon temporaire.

30 avril 2024

Date limite pour produire votre déclaration de revenus 2023 et la transmettre à Revenu Québec et à l'Agence du revenu du Canada.

Certains organismes offrent gratuitement ou à faibles coûts la production de déclaration de revenus (rapport d'impôts)



Aide à l'impôt

• www.ssvp-quebec.org | 418 522-5741



La clinique d'impôt offerte aux résidents de Vanier

• Distribution alimentaire, dépannage d'urgence, frigos communautaires
• www.laruchevanier.org | 418 683-3941



Service d'aide en impôt

• www.clss.qc.ca | 418 681-7800 #221



Séance d'information pour les nouveaux arrivants

• www.centremultiethnique.com | 418 687-9771



Clinique d'impôt pour les 55 ans et plus

• www.rayondesoleil.ca | 418 871-7055



Impôt bénévole

• www.patrocharlesbourg.net | 418 626-1258



Service de déclaration de revenus offert aux résidents de la paroisse Saint-Ambroise-de-la-jeune-Lorette

• 418 847-2433



Programme Impôt bénévole

• Centre des loisirs Ulric Turcot
• www.lepivot.org | 418 666-2371



Impôt bénévole

• www.patrolaval.com | 418 914-2755



Aide à la déclaration de revenus

• www.dubergernessaules.com | 418 977-0558



**BESOIN D'AIDE?
LE 211 EST LÀ
POUR VOUS.**

Découvrez les programmes et services sociaux de proximité.

**Gratuit – 240 langues –
Confidentiel**



Fermeture du temps des fêtes

Lundi le 25 décembre 2023
au mercredi 3 janvier 2024 inclusivement

En cas d'urgence
pendant cette période :

418 691 6647

Nous assurerons les services
avec des **effectifs réduits**.

Merci de votre compréhension!

Joyeuses fêtes!

Envie de nouveaux défis?

L'OMHQ recrute!

PLUSIEURS OPPORTUNITÉS
D'EMPLOI SONT ACTUELLEMENT
DISPONIBLES À L'OMHQ-SOMHAC!

- Communiquez avec nous à l'adresse
drh@omhq.qc.ca
- Passez nous voir au
110, rue de Courcellette
- Visitez notre [site Web](https://omhq.qc.ca/carrieres)
omhq.qc.ca/carrieres



PAGE À DÉTACHER ET À CONSERVER

Comment trouvez-vous la nouvelle parution du CONTACT?

*Envoyez-nous vos commentaires
et suggestions!*

lecontact@omhq.qc.ca



Urgences OMHQ

24 / 7 - 7 jours sur 7 - 418 691-6647



OMHQ

Renseignements généraux 418 780-5200

Demandes de réparation 418 780-5222



HEURES D'OUVERTURE DE NOS BUREAUX

Du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30



SERVICE 211

Information sur les ressources
communautaires existantes



ENCOMBRANTS

(Monstres)

311



INFO SANTÉ

811



URGENCE

(Police, ambulance, pompier)

911



HYDRO-QUÉBEC

(INFO-PANNES)

1 800 790-2424

pannes.hydroquebec.com/pannes/



OMHQ